



BN/NM/2019/n°1513

Paris, le 20 mars 2019

Monsieur le Ministre,

Lors de notre réunion le 8 janvier 2019, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels scientifiques, vous avez pris des engagements importants, confirmés par écrit, sur différents sujets.

Vous demandiez au Directeur Général de la Police Nationale d'engager avec les organisations syndicales représentatives des discussions sur l'avenir de la police technique et scientifique et notamment sur les points suivants :

- l'amélioration du statut des PTS et la requalification des agents en particulier de la catégorie C, en relation avec l'étude des questions de formation et de recrutement
- la réforme de la doctrine d'emploi
- les conditions de travail notamment sur les questions de l'astreinte et du travail de nuit
- la gouvernance de la filière scientifique

Or, deux mois après cette réunion, force est de constater qu'aucune discussion n'a encore eu lieu entre la DGPN et nos organisations.

Une seule réunion, conduite par un représentant du SCPTS, s'est déroulée sur des questions de doctrine, au cours de laquelle le SNAPATSI a fait valoir ses attentes, sans que nous n'ayons à ce jour aucun retour ni proposition officielle.

Lors de la réunion du 12 mars 2019, qui abordait l'agenda social de tous les corps de la Police Nationale, nous avons été surpris de constater que seuls deux points ont été repris par Monsieur le DGPN, à savoir un plan de requalification des ASPTS et la réforme de la doctrine d'emploi. Ces mesures sont bien insuffisantes par rapport à celles qui ont été annoncées et aucune précision ne nous a été apportée quant au contenu de ces projets.

Lors de notre audience, nous vous avons exposé les raisons de notre demande de réforme et la volonté très forte de l'ensemble des agents de se voir reconnaître leur compétence et leur mérite. Nous vous avons rappelé l'exigence croissante du métier et l'importance de rénover le statut et les règles d'emploi pour faire face aux contraintes nouvelles de la profession. Il est urgent aujourd'hui que des discussions approfondies s'engagent car les personnels de PTS sont de plus en plus excédés par le silence de l'administration.

Monsieur le Ministre, nous vous relayons une fois de plus l'impatience des personnels de PTS. Nous vous prions, conformément à vos engagements, de faire avancer très promptement les discussions attendues afin que nous puissions progresser sur tous les sujets qui doivent être abordés. Le SNAPATSI apportera ses contributions dans un esprit constructif et réaliste.

Nous vous rappelons aussi que dans cette optique, la clause de revoyure du protocole d'avril 2016 est et reste le point de départ de la réforme statutaire.

Nous n'imaginons pas que votre engagement ne soit pas tenu. Nous attendons donc de votre part un signal fort afin que la réforme attendue puisse s'engager dans le respect du calendrier prévu.

En espérant que ma requête retienne toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Nathalie MAKARSKI



Secrétaire Générale

Monsieur Christophe CASTANER

Ministre de l'Intérieur